

Philippe Van Parijs

HANNAH ARENDT ET LA CRITIQUE DE LA MODERNITE

Quelques éléments de synthèse, remarques et questions
en marge du séminaire « Critique du modèle industriel de développement »
(Jean Ladrière, André Berten, Philippe Van Parijs & Jean-Michel Chaumont)

24 février 1988

1. Le double antonyme de la modernité

De la séance I a émergé, comme interprétation possible du contraste entre société moderne, cité antique et communauté traditionnelle, le schéma suivant:

Schéma

Type de société:	"Moderne"	"Antique"	"Traditionnelle"
"individualisme" (>< Gemeinschaft)	oui	oui	non
"monde commun" (>< atomisation)	non	oui	oui
"débat"	non	oui	non

Questions:

1) Lors de la séance II, Robert Legros a insisté notamment sur la nécessité de distinguer "monde" (valorisé par Arendt) et "tradition" (caractérisant l'Ancien Régime), "croyance à l'égalité" (tranchant sur un élitisme nietzschéen par exemple) et "adhésion à l'égalitarisme" (dénoncé par Arendt). Ces distinctions remettent-elles en question le schéma ci-dessus? Ou bien est-il correct de dire (1) qu'il y a "monde" dans une société traditionnelle, tout en reconnaissant qu'il n'y a pas monde que dans une société traditionnelle? et correct encore de dire (2) que l'égalité diffère de l'égalitarisme exactement comme l'"individualisme", dans le schéma ci-dessus, diffère de l'atomisation.

2) L'importance de bien distinguer les deux antonymes de la société moderne affecte-elle la pertinence de l'analyse faite à partir de Blixen (dans l'exposé de Jean-Michel Chaumont à la séance II) du rapport à l'H/histoire dans l'"Ancien Régime"? Tout ce qui a été dit à propos des thèmes de l'événement, de l'exploit, de la tragédie, de l'aptitude à raconter des histoires, etc. s'applique-t-il généralement au "pré-moderne" (cité antique et communauté traditionnelle confondues) ou seulement à l'"Ancien Régime" (i.e. la communauté traditionnelle)?

2. Modernité et totalitarisme

De la séance I ont également émergé un certain nombre d'hypothèses relatives à la connexion entre la "modernité" et le "totalitarisme", la première définie, je présume, comme un mode de fonctionnement social - atomisation de la société par l'effet de l'anonymisation des relations humaines induite par l'industrialisation? -, le second comme un mode de fonctionnement politique - le contrôle strict par l'Etat de tout ce qui se fait (et se pense) dans la société?

Hypothèse 1 (Ladrière):

Le sentiment de "désolation" induit par la modernité constitue un terrain favorable pour le totalitarisme, dans la mesure où les individus qui y sont sujets fournissent une proie facile aux mouvements politiques autoritaires.

Hypothèse 2 (Vander Gucht):

L'expansion de la liberté individuelle conduit à une situation d'anomie qui appelle, par une espèce de renversement dialectique, la négation totalitaire de la liberté.

Hypothèse 3 (Berten):

L'anonymisation des relations caractéristique de la modernité induit une désagrégation des structures intermédiaires (famille élargie, associations diverses), qui facilite considérablement l'instauration d'un régime autoritaire.

Questions:

1) La caractérisation de la modernité donnée ci-dessus et les mécanismes apparaissant dans les hypothèses suggèrent une relation étroite (quoique non analytique) entre société moderne et société industrielle. Qu'en est-il ? Une société moderne est-elle nécessairement industrielle? Et/ou vice-versa?

2) Les hypothèses mentionnées sont-elles congruentes avec les thèses d'Arendt? Permettent-elles de justifier l'idée que le totalitarisme est la "quintessence" de la modernité, ou du moins que celui-là doit figurer dans l'idéal-type de celle-ci?

3) Le totalitarisme constitue-t-il pour Arendt une potentialité (et donc, s'il est indésirable, une menace) spécifique à la société moderne (c'est-à-dire présente en elle mais absente des sociétés "traditionnelles" et "antiques")? Ou s'agit-il de plus que cela: une nécessité? Ou encore s'agit-il au contraire de moins que cela: une potentialité qui existe aussi dans des sociétés non modernes?

3. Le vieux baron, l'écologie et l'individualisme

Rappel:

Le vieux baron de Blixen, dit JM Chaumont à la séance II, estime que l'individu "a des devoirs envers le monde", un monde qui doit survivre à ses habitants. Face à ceux qui ne peuvent penser qu'au pain quotidien, il est de ceux qui ont pour rôle de "veiller sur le bien commun, pas seulement d'aujourd'hui, mais de demain", à l'instar de ceux qui ont fait édifier les pyramides. Une telle conception, dit JM Chaumont, n'a pas de sens dans une idéologie individualiste. Mais elle n'est pas sans parenté avec la thématique écologiste, qui récuse aussi le principe "Après moi les mouches!".

Remarques:

1) L'individualisme n'est pas l'égoïsme: il peut y avoir une éthique individualiste. Et tout si cette éthique est capable de prendre en compte les intérêts des membres d'un autre sexe, d'un autre peuple, d'une autre race, voire d'une autre espèce, pourquoi ne serait-elle pas à même de prendre en compte les intérêts des membres des générations futures. L'obligation morale de préserver la Terre et ses ressources, mise en avant par les

écologistes, est donc parfaitement intégrable dans une perspective individualiste. (Pareille intégration est en fait présentée dans "Les limites de la croissance et les fondements de l'écologie politique", rapport CMID1).

2) Peut-être alors ce qui est exclu par l'individualisme consiste-t-il à sacrifier une génération - ou du reste un ensemble quelconque d'individus - au profit des générations ultérieures, comme ce fut le cas, peut-être, pour l'édification des pyramides ou pour l'accumulation intensive sous Staline? Mais ce n'est pas le cas. L'utilitarisme - qui consiste à dire que l'intérêt général n'est rien d'autre que la somme des intérêts individuels - légitime justement un taux d'Épargne si élevé qu'il réduit la génération présente à un revenu de subsistance.

3) Ce qui, chez le vieux baron, est radicalement irréductible à l'individualisme moderne ne peut donc être son souci des générations futures. Rappelons-nous que c'est à l'égard du "monde", non de la Terre (ou de ses utilisateurs potentiels), qu'il estime que les individus ont des devoirs. Ce qui rend le baron anti-moderne, c'est sa conception particulière du "bien commun", irréductible à ce que les individus eux-mêmes, présents ou futurs, estiment être leur bien. Arendt le rejoint-il sur ce point? Et, qu'elle le fasse ou non, le faisons-nous?